

## ASSEMBLEE DE CORSE

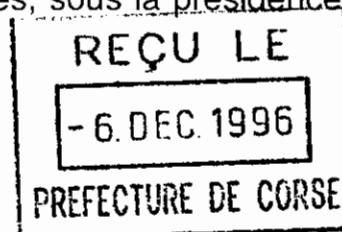
---

### DELIBERATION N° 96/110 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A LA DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES SIEGEANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

---

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 1996

L'An mil neuf cent quatre vingt seize, et le vingt-deux novembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA.



#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Dominique BUCCHINI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Paul COMBETTE, Jules-Laurent FERRANDI, Jean JALPI, Norbert LAREDO, Paul-Antoine LUCIANI, Pierre-Jean LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, François MOSCONI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Paul-Donat POLI, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Simon-Jean RAFFALLI, Jean-François STEFANI, Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI.

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Pascal ARRIGHI à Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI  
M. Eugène BERTUCCI à M. Paul COMBETTE  
M. Jean-Charles COLONNA à M. Jean-Paul de ROCCA SERRA  
M. Edouard CUTTOLI à M. Jean JALPI  
M. Jacques FIESCHI à M. François ALFONSI  
M. Antoine GAMBINI à M. Pierre-Jean LUCIANI  
M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT à M. Simon-Jean RAFFALLI  
M. Ours-Ange-Pierre GRIMALDI à M. Pierre-Timothée PIERI  
M. Jules-Paul NATALI à Mme Marie-Paule MANCINI-NERI  
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Norbert LAREDO  
M. Alphonse TAMBURINI à M. Paul-Antoine LUCIANI  
M. Michel VALENTINI à M. François MOSCONI

**ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.**

Jean-Louis ALBERTINI, Henri ANTONA, Vincent AVOGARI DE GENTILI, Jean-Marc BALESI, Marie-Josée BELLAGAMBA, Dominique BIANCHI, Jean BIANCUCCI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Alexandre GABRIELLI, Jean-Baptiste LANTIERI, Félix LUCIANI, Toussaint LUCIANI, Emile MOCCHI, Michel MORETTI, Pierre POGGIOLI, Paul QUASTANA, Paul SCARBONCHI, Joseph SISTI.

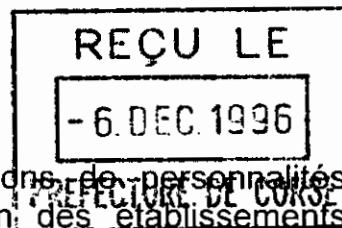
**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** la loi n° 82/213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 Janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 Mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** le décret n° 85.924 du 30 Août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la commission de la Culture, de l'Education, de la Formation et de l'Audiovisuel présenté par M. Pierre-Timothée PIERI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**DONNE** un avis favorable aux désignations de personnes qualifiées siégeant dans les conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement qui ont fait l'objet d'une décision favorable de l'Inspecteur d'Académie pour les établissements dans lesquels ne siège qu'une personnalité qualifiée et pour la première personnalité qualifiée des établissements dans lesquels en siègent deux.



**ARRETE** pour ces derniers, les désignations relatives à la deuxième personnalité qualifiée, conformément à l'état joint en annexe de la présente délibération.

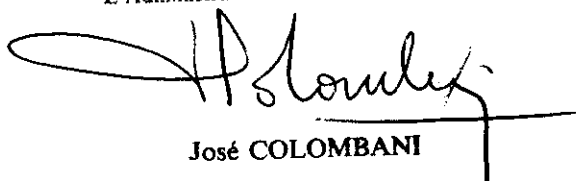
**ARTICLE 2 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Ajaccio, le 22 novembre 1996

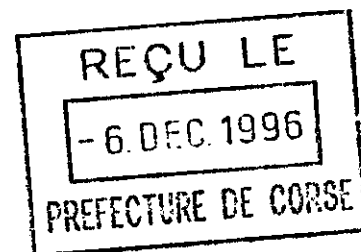
Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation,  
L'Administrateur Général des Assemblées

  
José COLOMBANI

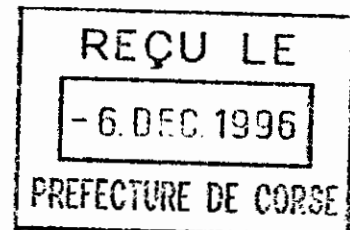


Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA



**ANNEXE**

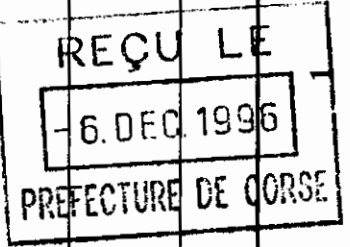
**DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES  
SIEGEANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION  
DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX  
D'ENSEIGNEMENT**



## I - Etablissements dans lesquels siège une personne qualifiée

(Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'Etablissement sont 5 (ou 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissements	Personnalité qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspecteur d'Académie	Décision de l'Inspecteur d'Académie	Avis de l'Assemblée de Corse
L.T. Paul Vincensini (Bastia)	M. VENDASI François - Maire de Furiani - Conseiller Général - Vice-Président du Conseil Général de Haute-Corse	FAVORABLE	FAVORABLE
L.P. Fred Scamaroni (Bastia)	M. LEONETTI Christian - Restaurateur "U Scoglio" (Canari)	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège Simon Vinciguerra (Bastia)	M. DEVAUX-SCAMARONI Jean-François - Ingénieur Responsable des Constructions Scolaires à la Collectivité Territoriale de Corse	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège de Montesorro (Bastia)	M. DEVICHI Yves - Inspecteur de l'enseignement technique honoraire chargé de l'Inspection de l'Apprentissage	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège Pascal Paoli (Corté)	M. MARIETTI Jean-Baptiste - Directeur d'Hôpital	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège Pascal Paoli (Ile-Rousse)	M. MATTEI Hyacinthe - Maire de Monticello - Conseiller Général	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège Jean Orabona (Calvi)	Mlle MARCHETTI Sylvie - Chambre de Commerce	FAVORABLE	FAVORABLE



REÇU LE  
 - 6. DEC. 1996  
 PREFECTURE DE CORSE

**II - Etablissements dans lesquels siègent deux personnes qualifiées**  
 (Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'établissement sont moins de 5 (ou moins de 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissements	1ère Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspecteur d'Académie	Décision de l'Inspecteur d'académie	Avis de l'Assemblée de Corse	2ème Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à la Collectivité Territoriale	Décision de l'Assemblée de Corse
Lycée Giocante de Casabianca (Bastia)	M. GALETTI Sébastien - Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire honoraire	FAVORABLE	FAVORABLE	M. BRADAMANTI Martin - Conseiller Principal d'Education honoraire	FAVORABLE
L.P. Jean Nicoli (Bastia)	M. BERTI - Directeur de société	FAVORABLE	FAVORABLE	M. MATELLI Jean-Louis - Directeur Adjoint de la Chambre des Métiers de la Haute-Corse	FAVORABLE
Lycée Pascal Paoli (Corté)	M. BERTRAND François - Percepteur	FAVORABLE	FAVORABLE	M. ZUCARELLI Camille - Huissier	FAVORABLE
Lycée de Balagne (Ile-Rousse)	M. CIANFARANI Georges - Président de la fédération Hotelière	FAVORABLE	FAVORABLE	M. DARY David - Commerçant	FAVORABLE
Collège Giraud (Bastia)	Mme PICCIOCHI - Conseiller Technique de l'Inspecteur d'Académie de Haute-Corse	FAVORABLE	FAVORABLE	M. SARBIL Alain - Directeur du CIO de Haute-Corse	FAVORABLE
Collège Saint-Joseph (Bastia)	M. RAFFALI Jean-Baptiste - Adjoint au Maire de Bastia - Conseiller Général - Délégué de l'Action Sociale du Patrimoine Architectural, Culturel et Naturel	FAVORABLE	FAVORABLE	M. LUCIANI Jean Valère - Principal Adjoint honoraire	FAVORABLE
Collège Philippe Pescetti (Cervione)	M. MAGNAN Pascal - Receveur des Postes	FAVORABLE	FAVORABLE	Mme VANI Danielle	FAVORABLE
Collège de Lucciana	M. GIACCOBI Paul - Inspecteur du Trésor	FAVORABLE	FAVORABLE	M. SERAFINI Victor - Cardiologue en retraite	FAVORABLE

## II - Etablissements dans lesquels siègent deux personnes qualifiées

(Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'établissement sont moins de 5 (ou moins de 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissements	1ère Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspecteur d'Académie	Décision de l'Inspecteur d'académie	Avis de l'Assemblée de Corse	2ème Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à la Collectivité Territoriale	Décision de l'Assemblée de Corse
Collège de Luri	M. PIERRE Michel - Coordonateur Pédagogique GRETA	FAVORABLE	FAVORABLE	M. VERNET Jean-Pierre - Président "ECOTEC" - Chercheur, Spécialiste Multimédia	FAVORABLE
Collège de Moltifao	M. ARRIGHI Antoine - Militaire en retraite	FAVORABLE	FAVORABLE	Mme RAFFALI Nathalie - Pharmacienne	FAVORABLE
Collège de Prunelli di Fiumorbo	M. MAZO Didier - Lieutenant - Colonel	FAVORABLE	FAVORABLE	Mlle ALTIBELLI M. Madeleine - Assistante Sociale du secteur du Fiumorbo	FAVORABLE
Collège de Saint-Florent	M. MAGDELEINE Jacques - Conseiller d'orientation honoraire	FAVORABLE	FAVORABLE	Mlle ANGELI Rita - Assistante Sociale Honoraire	FAVORABLE
Collège de la Casinca	Mme MORETTI Chantal - Assistante Sociale	FAVORABLE	FAVORABLE	Mme CANCEL Michèle - Orthophoniste	FAVORABLE
L.P. Maritime et Aquacole (Bastia)	M. BERTONI Maurice - Directeur Régional SNCM	FAVORABLE	FAVORABLE	M. FUSELLA Jacques - Président du Comité Régional des Pêches	FAVORABLE

REÇU LE  
 - 6. DEC. 1996  
 PREFECTURE DE CORSE

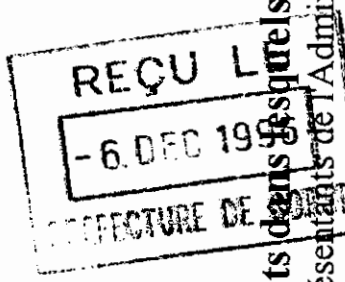
### I Etablissements dans lesquels siège une personne qualifiée

(Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'établissement sont 5 (ou 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissement	Personnalité qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspection Académique	Décision de l'Inspecteur d'Académie	Avis de l'Assemblée de Corse
Collège du Finosello (Ajaccio)	M. MERCURY François	FAVORABLE	FAVORABLE
Collège de Porticcio	M. LEJEAL - Secrétaire de l'OCCE	FAVORABLE	FAVORABLE







**II - Etablissements dans lesquels siègent deux personnes qualifiées**  
 (Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'établissement  
 sont moins de 5 (ou moins de 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissements	1ère Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspecteur d'Académie	Décision de l'Inspecteur d'académie	Avis de l'Assemblée de Corse	2ème Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à la Collectivité Territoriale	Décision de l'Assemblée de Corse
Lycée Laetitia Bonaparte (Ajaccio)	M. Martinetti Jean-Pierre - Délégué Régional au Tourisme	FAVORABLE	FAVORABLE	M. CROSSET - Directeur "Helios Consultant"	FAVORABLE
Lycée Fesch (Ajaccio)	M. FOLACCI Jean - Président de la Société "Les Glacières"	FAVORABLE	FAVORABLE	M. GIACOMONI - Directeur Adjoint SNCM	FAVORABLE
Lycée de Porto - Vecchio	M. LANTIERI - Maire de Bonifacio	FAVORABLE	FAVORABLE	M. MOSCONI - Maire de Conca - Conseiller Général	FAVORABLE
Lycée G. Clémenceau (Sartène)	M. CHARLES Christian	FAVORABLE	FAVORABLE	M. PITTILONI - Restaurateur (Propriano)	FAVORABLE
L.P. Jules Antonini (Ajaccio)	M. ANTONA René - Directeur de la CERME Electronique	FAVORABLE	FAVORABLE	M. SMERJEAN Philippe - Gérant Société Expert	FAVORABLE
E.R.E.A. (Ajaccio)	M. ASSANTE Bernard - Architecte	FAVORABLE	FAVORABLE	Mlle GRISONI - Conseiller Municipal	FAVORABLE
Collège Laetitia Bonaparte (Ajaccio)	M. URBANI Jean - Cadre au Crédit Agricole	FAVORABLE	FAVORABLE	M. BORELLI	FAVORABLE
Collège de Baléone	M. ANTONA Charly - Chef Entreprise SETTIA	FAVORABLE	FAVORABLE	M. FIORI Patrick - Artiste Variétés	FAVORABLE

**II - Etablissements dans lesquels siègent deux personnes qualifiées**

(Lorsque les représentants de l'Administration au Conseil de l'établissement sont moins de 5 (ou moins de 4 pour les collèges de moins de 600 élèves)

Etablissements	1 <sup>ère</sup> Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à l'Inspecteur d'Académie	Décision de l'Inspecteur d'académie	Avis de l'Assemblée de Corse	2 <sup>ème</sup> Personne qualifiée proposée par le Chef d'établissement à la Collectivité Territoriale	Décision de l'Assemblée de Corse
Collège Fesch (Ajaccio)	M. TROVATO - Entrepreneur en bâtiment	FAVORABLE	FAVORABLE	M <sup>me</sup> ANDREANI - Principal Adjoint en retraite	FAVORABLE
Collège Camille Borossi (Vico)	M. CALLAIS Jean-Roch - Pharmacien	FAVORABLE	FAVORABLE	M. ANTONINI Antoine	FAVORABLE
Collège de Petreto - Bicchisano	M. MONDOLONI Alex - Président du SIVOM	FAVORABLE	FAVORABLE	M. ETTORI Paul-Marie - Maire de Moca croce	FAVORABLE
Collège de Sainte - Marie Sicche	M. LEJEAL Pierre - Secrétaire de l'OCCCE	FAVORABLE	FAVORABLE	M. POLIDORI Marc	FAVORABLE
Collège Jacques de Rocca Serra (Levie)	M. ORSETTI François - Guide au Parc Régional	FAVORABLE	FAVORABLE	M <sup>me</sup> DE PERETTI - Enseignante	FAVORABLE
Collège de Bonifacio	M. CARREGA	FAVORABLE	FAVORABLE	M. REFORJIATO - Capitainerie du Port	FAVORABLE
Collège Jean Nicoli (Propriano)	M. CANGIONI Antoine - Carrossier	FAVORABLE	FAVORABLE	M. ROYER - Pharmacien	FAVORABLE
Collège de Porto - Vecchio	M. RIOLA Pascal - Educateur Sportif	FAVORABLE	FAVORABLE	M. GALUCCI - Pharmacien	FAVORABLE

REÇU LF  
- 6. DEC 1996  
PREFECTURE DE CORSE